

		<p>Date : Samedi 7 juin 2014, 14h</p> <p>Lieu : La Doucette</p>
<p>Objet</p>	<p>Compte Rendu de l'Assemblée Générale</p>	

Documents annexes :

- Rapport moral et d'activités 2013
- Rapport financier
- « Science Ouverte en Seine-Saint-Denis : un pas vers la réussite »

15 présents, 6 votants représentés (pouvoir de vote), 2 invités non votants.

L'assemblée générale a été précédée d'un repas, temps de convivialité mais aussi temps de réflexion autour des projets de l'association. Des questions comme les différents types d'implications possibles pour des bénévoles, le mode de fonctionnement d'un certain nombre d'activités ou encore les événements et animation grand public ont été discutées entre quelques membres de Science Ouverte déjeunant ensemble.

L'assemblée générale débute par le rappel de l'ordre du jour par François Gaudel. Elle se poursuit par la lecture du bilan moral pour l'année 2013.

Vote : les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité des 21 votants.

La question du bénévolat, dont le montant semble sous-évalué dans le budget présenté est évoquée. Un nouveau calcul prenant en compte de façon plus juste le montant réel des heures de bénévolat sera fait. Il permettra de mieux mettre en évidence l'importance de l'implication des bénévoles dans l'association.

Vote : Le quitus au trésorier est voté par 20 voix pour et une abstention.

Vote : Affectation au fond de réserve de ce qui apparaît comme un excédant de 14 416 euros en 2013 (et qui n'est en réalité que le reste de sommes indument affectées comme provisions pour risques les années précédentes). L'affectation est votée à l'unanimité des 21 votants.

Vote : Approbation de l'orientation globale du budget à l'unanimité des 21 votants.

Vote : Accord à l'unanimité des 21 votants pour voter à main levée sur un vote des 4 candidatures dont une candidature déjà cooptée précédemment, celle d'Olivier Oudar).

Vote : à l'unanimité des 21 votants pour l'ensemble des 4 candidatures.

La participation de collègue Paul Langevin au CA dont le représentant pourrait être coopté a été proposée.